

**ÉTATS FINANCIERS AU
31/12/2022**

A.L.S.
52 RUE DES MARCHANDS
30220 AIGUES-MORTES

Téléphone : 0630664118

Bilan

Bilan certifié conforme

Séverine BRUN
Gérante

A.L.S.

Z.A. Terres de Camargue III
52 Rue des Marchands
30220 AIGUES-MORTES
Tél. 04 66 53 68 89
SIREN : 434 901 880
contact@alslocations.com



Bilan

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Pas d'exercice N-1	
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Total I : Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 405	1 405		
Fonds commercial	203 970		203 970	
Autres immobilisations incorporelles				
Av. et acpts. sur immo. inc.				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142 585	126 894	15 691	
Autres immobilisations corporelles	108 429	97 989	10 439	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	62		62	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 420		3 420	
Total II : Actif immobilisé	459 871	226 288	233 583	
Stocks de matières premières, approvisionnements				
Stocks en cours de production de biens				
Stocks en cours de production de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	177 756		177 756	
Avances et acomptes versés sur commandes	376		376	
Créances - Clients et comptes rattachés	51 348	4 740	46 608	
Autres créances	2 501		2 501	
Créances - Cap. sous. app. non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 530		14 530	
Charges constatées d'avance	3 713		3 713	
Total III : Actif circulant	250 225	4 740	245 485	
Total IV : Frais d'émission d'emprunt				
Total V : Primes de remb. des obligations				
Total VI : Ecart de conversion actif				
Total général (I + II + III + IV + V + VI)	710 096	231 028	479 068	

Bilan

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Pas d'exercice N-1
	Net	Net
Capital social ou individuel	7 700	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	276 259	
Report à nouveau	-30 385	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 270	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	264 614	
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II : Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III : Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles	7	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125 022	
Emprunts et dettes financières divers	92	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 372	
Dettes fiscales et sociales	29 962	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV : Emprunts et Dettes	214 454	
Total V : Ecart de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	479 068	

SARLU A.L.S.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 Euros
Siège social : 52 rue des Marchands
ZA TERRES DE CAMARGUE III
30220 AIGUES-MORTES
R.C.S : NIMES 434 901 880

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/05/2023

Le 25/05/2023,
à 18H00,

Madame Séverine BRUN, détenant 7700 parts sociales,

Associés de la société SARLU A.L.S., se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame Séverine BRUN, préside la séance en qualité de Gérante associée.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion de la gérance;
- Du rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 10 269.60 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 10 269.60 euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 10 269.60 Euros, de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » pour un montant de 10 269.60 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération nette des gérants au titre de l'exercice :
Mme Séverine BRUN, la rémunération nette s'élève à 59 400.80 euros,
M. Guillaume BRUN, la rémunération nette s'élève à 59 366.12 euros.

Les gérants peuvent également prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de leurs fonctions et de leurs mandats.

L'Assemblée Générale décide que les gérants peuvent bénéficier de l'Art 62 du CGI et de la Loi Madelin. Les cotisations sociales souscrites aux noms des gérants sont prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale décide que les gérants peuvent également bénéficier de l'éventuel intéressement au bénéfice mis en place dans l'entreprise ainsi que du plan épargne entreprise.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

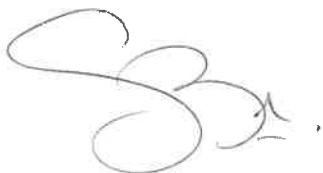
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Mme Séverine BRUN pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



SARLU A.L.S.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 Euros
Siège social : 52 rue des Marchands
ZA TERRES DE CAMARGUE III
30220 AIGUES-MORTES
R.C.S : NIMES 434 901 880

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/05/2023**

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 10 269,60 Euros.**

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 10 269,60 Euros**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **10 269,60 Euros**, de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » pour un montant de 10 269,60 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ledit rapport.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération nette des gérants au titre de l'exercice :

- Mme Séverine BRUN, la rémunération nette s'élève à 59 400,80 euros,
- M. Guillaume BRUN, la rémunération nette s'élève à 59 366,12 euros.

Les gérants peuvent également prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de leurs fonctions et de leurs mandats.

L'Assemblée Générale décide que les gérants peuvent bénéficier de l' Art 62 du CGI et de la Loi Madelin.

Les cotisations sociales souscrites aux noms des gérants sont prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale décide que les gérants peuvent également bénéficier de l'éventuel intéressement au bénéfice mis en place dans l'entreprise ainsi que du plan épargne entreprise.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Mme Séverine BRUN pour accomplir toutes les formalités légales.

Le gérant



**ETATS FINANCIERS AU
31/12/2022**

A.L.S.
52 RUE DES MARCHANDS
30220 AIGUES-MORTES

Annexe Comptable

Annexe Comptable

Identification

Identification	
Dénomination / Raison sociale : A.L.S.	
Adresse : 52 RUE DES MARCHANDS	
Code postal : 30220	Ville : AIGUES-MORTES
Secteur d'activité : LOCATION MATERIEL BTP	

Il est fait application du règlement ANC n° 2014 - 03

Méthodes comptables appliquées

Tableau des méthodes comptables appliquées		
Postes		Méthode d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition : Immobilisations
	Financières	Frais d'acquisition : Non applicable
Amortissements des immobilisations corporelles		Amortissement linéaire
Évaluation des stocks		Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
Contrats à long terme et travaux en cours		Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement Non applicable
Engagements de retraite et indemnités assimilées		Non applicable

Annexe Comptable

Durée des amortissements

Nature de l'immobilisation	Durée en années	Mode d'amortissement
A. Construction		
Maisons d'habitations ordinaires	50 à 100	Linéaire
Maisons ouvrières	25 à 33,33	Linéaire
Bâtiments commerciaux	20 à 50	Linéaire
Bâtiments industriels (non compris la valeur du sol)	20	Linéaire
B. Matériel et outillage		
Matériel	3 à 5	Linéaire
Outillage	3 à 5	Linéaire
Matériel de bureau	3 à 5	Linéaire
C. Autres immobilisations		
Matériel de transport automobile	3 à 5	Linéaire
Mobilier	3 à 5	Linéaire
Agencements, installation	5 à 10	Linéaire

Annexe Comptable

Mouvements des immobilisations

Immobilisations : rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice				
Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial	203970			203970
Autres immobilisations incorporelles	1405			1405
Total immobilisations incorporelles (I)	205375			205375
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	135833	8625	1873	142585
Installations générales, agencements divers	26117	2686		28803
Matériel de transport	55399			55399
Autres immobilisations corporelles	22408	2468	649	24227
Total immobilisations corporelles (II)	239757	13779	2522	251014
Immobilisations financières (III)	3482			3482
Total général (I + II + III)	448614	13779	2522	459871

Mouvements des amortissements

Amortissements : rapprochements par catégorie d'immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice				
Amortissements	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1405			1405
Total immobilisations incorporelles (I)	1405			1405
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	119960	8788	1854	126894
Installations générales, agencements divers	18469	2396		20865
Matériel de transport	55231	168		55399
Autres immobilisations corporelles	21026	1100	400	21726
Total immobilisations corporelles (II)	214686	12452	2254	224884
Total général (I + II)	216091	12452	2254	226289

Annexe Comptable

Mouvement des dépréciations

Dépréciations : rapprochements par catégorie d'actifs entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice				
Dépréciations	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks en cours				
Clients et comptes rattachés	6280	1023	2563	4740
Autres actifs				0
Total général	6280	1023	2563	4740

Mouvement des provisions

Provisions : variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice				
Provisions	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				

Annexe Comptable

État des échéances des créances et dettes

État des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice				
Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	
Créances de l'actif immobilisé	3420	0	3420	
Créances de l'actif circulant	53849	53849		
Charges constatées d'avance	3713	3713		
Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	125029	72477	52552	
Fournisseurs et comptes rattachés	59372	59372		
Autres dettes	30054	30054		
Produits constatés d'avance				

Annexe Comptable

Faits et autres informations significatives

Engagements financiers

Tableau des engagements financiers	
Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	107279
Retraites et indemnités assimilées	
Sûretés reçues	
Sûretés données	
Effets de commerce escomptés non échus, cessions de créances Dailly, affacturage	

Opérations non inscrites au bilan

Tableau des autres opérations non inscrites au bilan à détailler par nature en indiquant l'objectif commercial (PCG art. 531-4-10° et 532-11-11°)	
Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	COPIEUR, TPE

Annexe Comptable

Identité des détenteurs du capital

Nom / Raison sociale	Prénom	Nombre de parts / actions	% du capital
BRUN	SEVERINE	7700	100

Annexe Comptable

État des charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408	Fournisseurs	3297
428	Personnel	4404
438	Organismes sociaux	7212
448	État	1705

État des produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418	Clients	3432
428	Personnel	
438	Organismes sociaux	
448	État	
468	Divers	2168

Annexe Comptable

État des charges constatées d'avance

Compte	Libellé	Montant	Commentaires
48600000	Charges constatées d'avance	3713	

État des produits constatés d'avance

Compte	Libellé	Montant	Commentaires
48700000	Produits constatés d'avance		

SARLU A.L.S.

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7 700 Euros

Siège social : 52 rue des Marchands

ZA TERRES DE CAMARGUE III

30220 AIGUES-MORTES

R.C.S : NIMES 434 901 880

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/05/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Résolution n°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 10 269,60 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **10 269,60 Euros**, de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » pour un montant de 10 269,60 Euros.

Pour copie certifiée conforme
La gérance